



520, rue de Dave
5100 Jambes
T. :081/30.36.90.

Communiqué de presse

9 février 2005

Quels dommages écologiques a causés l'incendie d'Ougrée ?

Dans la soirée du dimanche 6 février 2005, le site de l'entreprise *Chimac-Agriphar* situé à Ougrée, c'est-à-dire à un jet de pierre de Liège, a été ravagé par un incendie. S'il faut se féliciter, bien sûr, que l'accident n'ait fait aucune victime, on peut néanmoins s'interroger longuement sur les dégâts écologiques qu'il va causer et sur la manière dont on va les évaluer. Bref, où retrouvera-t-on prochainement les huit tonnes d'organophosphorés qui ont été volatilisés dans l'explosion ?

Les propos lénifiants de la presse belge

La presse belge s'est réjouie unanimement que l'évacuation des riverains se soit bien passée et que l'impact sur l'emploi s'annonce limité... Les informations distillées par les journaux et les télévisions qui ont couvert cette « excursion » nocturne des braves gens d'Ougrée sont dans le style : gestion parfaite du risque, plus de peur que de mal, le plan catastrophe a bien fonctionné, les policiers sont vraiment gentils... Le sourire du nouveau Gouverneur de la Province de Liège nous a tous ravis. Tournons la page.

Mais pourquoi a-t-on complètement occulté l'analyse du risque en lui même et l'information sur celui-ci ? Pourquoi ne lit-on nulle part la moindre question quant à la nature des produits présents sur le site et sur l'impact qu'ils auront, à terme, sur l'environnement et sur les riverains ? A ce stade, nous ne demandons même pas les réponses...

Un site 'Seveso' à proximité d'un fleuve et d'une ville

Ne virons pas au catastrophisme. Demandons-nous seulement quand on en aura fini, une fois pour toutes, avec ces usines de fabrication de poisons... Que l'incendie n'ait fait aucune victime est une chance que nous ne devons pas sous-estimer car, quand une usine de type 'Seveso' située en bordure d'une grande ville et contenant des pesticides chimiques

hautement toxiques vient à exploser et se met à brûler provoquant fumées et émanations diverses, on peut se dire, évidemment, que les risques qu'on a pris étaient énormes ! Le site n'avait pas été classé 'Seveso' pour rien.

Donc, chez *Chimac-Agriphar*, en bordure de Meuse et à un jet de pierre de Liège, on stocke, sans peur aucune, des pesticides chimiques et notamment des organophosphorés. Les pires qui soient. Huit tonnes que l'explosion aura volatilisées dans la nature... Nous a-t-on seulement dit d'où venait le vent ? Nous a-t-on seulement dit quelle proportion s'est écoulée dans la Meuse toute proche, dans la nappe phréatique ? Les pompiers, ça arrose, vous savez... Des analyses de l'eau du fleuve ont-elles été prévues ? Comment les poussières retombées après l'incendie vont-elles être éliminées sur les bâtiments et sur le sol ? Qui va analyser les habitations et les terrains afin de déterminer si des résidus de pesticides ou de métabolites ne sont pas présents ?

Une gestion irréprochable... qui doit le rester !

S'il est toujours une chose qu'il faut regretter... c'est de ne pas avoir tout mis en œuvre pour empêcher l'accident ! Nous espérons donc que cet accident-ci provoquera, auprès de nos autorités, une interrogation salutaire quant à ce type de dossiers à hauts risques. Tout n'est pas terminé avec l'extinction des feux... Loin s'en faut !

Le plus important sera sans doute de ré-analyser enfin les conditions d'implantation des sites 'Seveso'. Il n'y en a jamais que cinq en Belgique... En ce qui concerne le site d'Ougrée, l'autorisation accordée en 2004 court jusqu'en 2018 ! N'est-il pas suicidaire de permettre la présence de telles usines à poisons juste à côté d'une grande ville ? Poser la question, c'est y répondre...

Nous savons, d'autre part, que les produits qu'on y fabrique sont dangereux et parfaitement inutiles... L'agriculture biologique est là pour le démontrer. Alors, pourquoi mettre ainsi la vie de milliers d'individus en danger ? Bien malin qui pourra répondre à cette question !

Suite à l'accident d'Ougrée, *Nature & Progrès* demande :

- une réévaluation urgente des sites 'Seveso' en Belgique,
- l'arrêt immédiat de l'exploitation du site d'Ougrée,
- la publication du nom et des quantités de produits présents sur le site d'Ougrée au moment de l'incendie,
- une analyse poussée des dégâts environnementaux causés par l'incendie : analyse de l'air, du sol et de l'eau, impact sanitaire sur les riverains du site.

Pour *Nature & Progrès*,

Marc FICHERS
Secrétaire Général

Francis GIOT
Président

Pour toute information complémentaire :

***Nature & Progrès* asbl**

Marc Fichers

520 rue de Dave - B-5100 Jambes

Tél. : 081/30 36 90 - Fax : 081/31 03 06

natpro@skynet.be - www.natpro.be